



Réparateur de poids lourds (H/F/X)

Mobilité - Mécanique

Chef d'entreprise

Durée

3 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui



Vous avez toujours été attiré par les camions, ces ogres de la route au gros klaxon, capables d'accumuler des millions de kilomètres ? Alors pourquoi ne pas vous former à en prendre soin afin qu'ils puissent rouler quelques centaines de milliers de kilomètres en plus une fois que vous aurez mis vos mains dessus ?

Le Réparateur et la Réparatrice de poids lourds entretiennent et réparent des camions et autres poids lourds. **Ils interviennent tant sur les tracteurs que sur les remorques. Ils diagnostiquent, entretiennent, réparent et solutionnent les diverses pannes que peuvent connaître les camions** Moteur, freins, suspensions, transmissions, ils sont capables d'intervenir sur toutes les pièces et groupes de pièces afin d'assurer le bon fonctionnement mécanique de ces monstres de la route.

Au cours de cette formation de chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Mécanicien poids lourds :

Effectuer les différentes opérations d'entretien : vous vous formez aux différentes opérations d'entretien périodiques mais aussi préventives d'un camion. Vous apprenez à vidanger les différents circuits du tracteur et de la remorque. Vous apprenez à identifier les pièces qui nécessitent un entretien ou un changement/une réparation. Vous procédez aux changements de pièces simples. Vous effectuez la maintenance du véhicule et vérifiez que tous les points examinés lors du contrôle technique sont en ordre.

Remplacer ou réparer des pièces défectueuses : vous apprenez à réparer les pièces mécaniques d'un poids lourds. Vous intervenez sur ces pièces et les réparez. Pour ce faire, vous apprenez à les démonter et les enlever. Vous procédez à la réparation ou au remplacement du sous-ensemble ou de l'ensemble de pièces. Vous maîtrisez les différents outils présents dans un garage. Vous contrôlez les réparations effectuées et remontez le tout conformément aux normes constructeur.

Réaliser les réglages du véhicule : vous apprenez à régler différents éléments d'un tracteur et d'une remorque. Vous calibrez et ajustez le fonctionnement du moteur et de la transmission, vous vérifiez les alignements des trains roulants et des suspensions. Vous vérifiez et ajustez les différents niveaux et les différentes pressions.

Diagnostiquer une panne : grâce aux outils d'assistance et à vos connaissances, vous diagnostiquez les causes probables d'une panne ou d'une anomalie. Celles-ci peuvent être d'origine mécanique, électrique, électronique, hydraulique ou pneumatique. Vous définissez exactement le problème, identifiez les causes et établissez une procédure d'intervention et de correction. Vous procédez ensuite à la réparation.

Organiser son poste de travail : que ce soit au garage, à l'atelier ou en intervention de dépannage, vous apprenez à préparer votre matériel en fonction du type de panne ou de réparation à effectuer. Vous êtes donc capable de lire et d'interpréter les documents techniques. Vous préparez, entretenez et rangez votre outillage et votre équipement. Vous apprenez à organiser votre travail en fonction des interventions et des délais de réparation. Vous assurez le contrôle qualité de vos réparations.

Travailler dans un garage : vous vous formez aux différentes techniques d'accueil des clients. Vous apprenez à effectuer un suivi administratif des interventions effectuées. Vous présentez et vendez différents services et produits à la clientèle du garage. Vous apprenez à travailler en équipe, à coordonner des interventions, à réaliser le planning quotidien de l'atelier...

Gestion d'une entreprise : vous apprenez à gérer les différents aspects d'une entreprise. Vous administrez tant le travail que les volets administratifs et sociaux de l'entreprise, mais aussi les volets commerciaux, comptables et financiers. Vous veillez à la bonne santé de l'entreprise et suivez les évolutions techniques et technologiques du secteur afin de rester compétitif sur le marché.

Grâce à cette formation de chef d'entreprise, les réparateurs et réparatrices sont capables de gérer et d'organiser le travail quotidien lié à un garage poids lourds, mais aussi la gestion administrative et commerciale d'un garage en tant qu'entreprise.

Voilà peut-être de quoi vous donner l'envie de mettre les mains dans le cambouis ! Si cela vous intéresse, rendez-vous dans l'un des Centres qui propose cette formation pour vous inscrire... Inutile de venir en camion, sauf si vous le souhaitez vraiment !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 664h réparties sur les 3 années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

164 heures en 3ème année

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+>) en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Créer / Reprendre une entreprise

Mécanicien indépendant / Mécanicienne indépendante

Employé / Employée dans un garage spécialisé

Employé / Employée dans une concession

Dépanneur / Dépanneuse

Employé / Employée dans une entreprise de transporteur ou une entreprise qui possède son propre charroi

Débouché(s) future(s) formation(s)

Garagiste-réparateur (<https://ifapme.be/formations/chef-dentreprise/garagiste-reparateur>)

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Contact client

Travail en atelier et à l'extérieur (dépannage) Travail en équipe

Finalité

Diplôme de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissance en gestion de base

Aptitudes

Le Réparateur et la Réparatrice de poids lourds doivent posséder plusieurs qualités :

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : clients, routiers, travail en équipe, représentants, fournisseurs...

Forme physique : le métier demande une bonne condition physique puisque vous manipulez des outils et objets parfois lourds et encombrants, vous travaillez parfois en extérieur sur le terrain, votre environnement de travail peut être bruyant.

Flexibilité : votre emploi du temps dépend de l'activité de l'atelier mais aussi des opérations de dépannage, vous devez donc vous adapter constamment. Vous êtes parfois amené à vous déplacer chez les clients.

Esprit d'analyse : vous êtes confronté au quotidien à des pannes, vous devez donc analyser les causes possibles des pannes en fonction des véhicules et machines.

Rigueur et discipline : vous manipulez des éléments mécaniques qui peuvent être dangereux, vous intervenez sur des éléments structurels et mécaniques. Vous veillez à respecter toutes les normes de sécurité et à garantir que vos réparations soient conformes puisque vous réparez des véhicules qui utilisent la voie publique.

Polyvalence : en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi les aspects administratifs et commerciaux.

Programme

1ère année : des dispenses peuvent être octroyées

- G20/4 Moteurs - refroidissement (48h)
- G20/4 Transmissions (20h)
- G20/4 Direction - Suspensions (20h)
- G20/4 Freins (20h)
- G20/4 Equipements électriques et électroniques (20h)
- G20/4 Alimentations essence (26h)
- G20/4 Alimentations diesel (26h)
- G20/4 Carrosserie - Eléments de sécurité (8h)
- G20/4 Prévention EDUCAM (6h)
- G20/4 Electricité (E110) (16h)
- G20/4 Lecture de schémas (E120) (12h)
- G20/4 Electronique (14h)
- G20/4 Détection et résolution d'anomalies (E220) (20h)
- G20/4 Electronique digitale, capteurs, actuateurs (E310 - E320) (32h)

2ème année :

- G20/5 Electricité – électronique – multiplexage (théorie) (24h)
- G20/5 Electricité – électronique – multiplexage (application pratique) (8h)
- G20/5 Transmission (théorie) (16h)
- G20/5 Transmission (application pratique) (4h)
- G20/5 Trains roulants (théorie) (16h)
- G20/5 Trains roulants (application pratique) (4h)
- G20/5 Système de freinage (théorie) (16h)
- G20/5 Système de freinage (application pratique) (4h)
- G20/5 Gestion moteur diesel (théorie) (22h)
- G20/5 Gestion moteur diesel (application pratique) (8h)
- G20/5 Gestion nouvelles motorisation (théorie) (34h)
- G20/5 Systèmes de confort et de sécurité – climatisation – (théorie) (32h)
- G20/5 Systèmes de confort et de sécurité – climatisation – (application pratique) (8h)

3ème année :

G20/6 Gérer une entreprise du secteur de la mobilité (cours de type AS) (40h)

G20/6 Gérer les opérations de l'atelier (22h)

G20/6 Gérer les opérations administratives et techniques de réception et remise des véhicules aux clients (22h)

G20/6 Gérer les opérations du magasin de pièces et consommables (22h)

G20/6 Suivi du projet technique (16h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Liège - Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 00

Accueil :

Du lundi au jeudi : de 9h à 20h

Le vendredi : de 9h à 12h et par téléphone de 13h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

fce.liege@centreifapme.be

/

lhv@centreifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Bon à savoir

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchiez? Prenez contact avec nos conseiller(e)s!